



Non à la révision de la loi sur l'asile

Le principe de l'asile, c'est la protection des personnes persécutées dans leur pays d'origine, dont la vie et l'intégrité physique sont menacées. En redéfinissant la notion même de réfugié et en supprimant la possibilité de déposer une demande d'asile dans les ambassades helvétiques, ce principe fondamental est bafoué.

CONSEIL FÉDÉRAL



Une idée séduisante mais dangereuse pour notre démocratie. L'opacité du financement des partis et des campagnes n'est qu'un argument parmi d'autres pour refuser cette initiative.

Page 5

OFFSHORE LEAKS



15 000 milliards échappent au fisc à cause de sociétés offshore. Le point avec Manuel Tornare pour contraindre la place financière helvétique à fournir des services efficaces et intègres.

Page 7

RÉVISION DE L'AI



Stéphane Rossini nous dresse le portrait de la révision de l'AI et de ses conséquences pour les assurés et les ayants-droits. Plus de 10 ans de démantèlement et cela se poursuit.

Page 8



SPINAS CIVIL VOICES



L'EAU POTABLE EST

LA BASE DE TOUT DÉVELOPPEMENT.

Pour votre anniversaire, demandez de l'eau potable pour les enfants d'Afrique sur WWW.MON-SOUHAIT.CH

Avec le soutien de

GEBERIT

GLOBETROTTER
TRAVEL SERVICE



HELNETAS

Agir pour un monde meilleur



20 avril 2013 à Berne

1^{ère} Conférence du PS60+

Les seniors du PS se sont réunis, le 20 avril dernier, à l'occasion de la 1^{ère} Conférence des membres du PS60+. Ce nouvel organe du parti, créé lors de l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse à Thoune, s'est donc officiellement constitué, en présence notamment du président du PS Suisse Christian Levrat. Marianne de Mestral (ancienne députée à la Constituante zurichoise) et Carlo Lepori (député au Grand conseil et vice-président du PS tessinois) ont été élu-e-s à sa coprésidence lors d'une séance qui a réuni près de 200 personnes à Berne.

Au mois de janvier, il était encore difficile d'imaginer qu'une si grande salle pourrait se retrouver remplie, à peine quelques mois plus tard. Et pourtant ce sont près de 200 camarades qui définirent d'emblée le leitmotiv de cette assemblée: la politique active ne s'arrête pas à 60 ans! En effet, nombre de camarades débordent encore d'énergie et de motivation.

Le PS60+ a donc pour objectif d'impliquer concrètement les militant-e-s les plus expérimenté-e-s du parti dans son action au quotidien et d'être à leur écoute sur les thèmes qui les concernent au premier chef. Cela signifie que le PS60+ pourra prendre position, aussi bien à l'interne qu'à l'externe du parti sur des questions qu'il jugera pertinentes. La Conférence s'est ainsi achevée sur la création de dif-

férents groupes de travail qui seront amenés à fournir réflexions et prises de position, en particulier dans les domaines de la politique sociale, de la santé et de l'environnement.

L'assemblée a par ailleurs tenu à donner un premier signal politique d'envergure: la Conférence des membres du PS60+ a décidé de soutenir l'initiative populaire «AVSplus» de l'Union syndicale suisse qui prévoit une revalorisation de 10% des rentes AVS.

Enfin, de nombreuses photos de cette mémorable journée, ainsi que le discours de Beat Bühlmann, Chef de projet «Altern in Luzern», peuvent être téléchargés sur le site Internet du PS60+. A noter encore que chaque section cantonale peut déléguer deux représentant-e-s auprès du comité du PS60+; que les camarades romand-e-s n'hésitent donc pas à renforcer leur représentation romande auprès de cet organe suisse. Toute personne intéressée peut dès lors prendre contact avec son secrétariat cantonal.

Le PS60+ se réjouit d'accueillir tout nouveau membre. Inscriptions sur www.ps60plus.ch

Peine(s)

Une jeune vie brisée, un meurtrier odieux et récidiviste, des proches admirables dans la détresse et – surtout – une suite de décisions judiciaires peu compréhensibles: tout était réuni pour que l'épouvantable destin de Marie suscite un déferlement d'émotion parfois mal maîtrisée.



Comme celle de ceux qui se sont empressés d'en appeler à la vindicte et au rétablissement de la peine de mort. Coutumiers de ce genre de dérapages, faut-il s'étonner que certains soient

membres d'un parti cantonal dont le leader maximo vient, par ailleurs, d'inaugurer son beau mandat tout neuf par une assez pitoyable mascarade sur la scolarisation des enfants sans papiers?

C'est pourtant bien – aussi difficile soit-elle – dans la prise de recul et l'attente des résultats de l'enquête administrative vaudoise qu'il faudra puiser les enseignements nécessaires pour qu'une telle tragédie ne puisse se reproduire. On a assez dénoncé, dans ces mêmes colonnes, les incohérences à laisser les cantons mener tout seuls leurs petites affaires dans leur coin – dans les domaines scolaire ou de la fiscalité, par exemple – pour ne pas imaginer qu'une harmonisation nationale des principes d'exécution des peines soit également envisageable. C'est une piste, il y en a sûrement d'autres. La révision en cours du droit pénal fournit le cadre adéquat pour mener cette indispensable réflexion.

Le pire serait ainsi de se laisser guider par ces émotions et trancher dans l'urgence. Comme en France voisine, au temps du sarkozysme triomphant, quand à chaque fait divers répondait une nouvelle loi aux résultats pour le moins mitigés. Qu'on le veuille ou non, la justice des hommes ne sera jamais infaillible. C'est toutefois un processus dont le mouvement requiert avant tout des principes rationnels et – autant que possible – discernement et sérénité. Pas d'appels à la vengeance et ce quelle que soit la gravité des actes commis.

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Gaël Bourgeois, Jean-Yves Gentil

Production Atelier Bläuer, Berne

Non au 10^{ème} durcissement de la loi sur l'asile

Le 9 juin prochain, le peuple votera sur la 10^{ème} révision de la loi sur l'asile, adoptée dans l'urgence par le parlement et déjà en vigueur depuis 7 mois. Au cœur de la réforme contestée se trouvent en particulier deux mesures qui s'inscrivent dans une vieille logique de durcissement. Cesla Amarelle

Suppression de la procédure d'ambassade: le manque d'une action concertée avec l'UE sur le contingent

Les procédures d'ambassade permettaient d'autoriser l'entrée légale en Suisse par avion des personnes les plus menacées. Dorénavant, ces personnes devront venir déposer leur demande d'asile en Suisse et y accéderont soit par le biais d'un visa humanitaire, soit illégalement par le biais de passeurs. L'expérience démontre que la procédure d'ambassade permettait d'accorder une protection à des personnes véritablement persécutées. Le Conseil fédéral relève que les visas humanitaires et la politique suisse de contingents constituent une alternative à la possibilité de déposer des demandes d'asile aux ambassades. C'est faux. D'une part, le visa humanitaire n'est pas un moyen de remplacement suffisant car son application est en principe bien plus limitée: alors que plus de 200 autorisations d'entrée via la procédure d'ambassade étaient délivrées en moyenne par année, seules 6 demandes de visas pour motifs humanitaires ont été acceptées au cours de ces 7 derniers mois. D'autre part, la politique suisse de contingents gelée depuis 1995 se réanime aujourd'hui mais de manière très timide: au plus fort de la crise syrienne, la Suisse n'a laissé entrer que 73 Syriens depuis septembre 2012 alors que les pays à tradition humanitaire (Canada, Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas) en accueillent plusieurs centaines par an.

Suppression de la désertion comme motif d'asile: un durcissement symbolique dépourvu d'effets concrets

Est également contestée l'exclusion de la définition de réfugié des personnes ayant refusé de faire leur service militaire ou ayant déserté, et qui sont, pour cette raison, exposées à de sérieux préjudices (détentions arbitraires, torture, mort). Théoriquement, l'énoncé légal signifie que la Suisse refuse de reconnaître le droit d'asile à des réfugiés de guerre même en cas de risque avéré de persécution. Ne pas reconnaître ce besoin de protection constituerait



10^{ème} révision de l'asile: de nouveaux durcissements

une violation considérable de la Convention relative au statut des réfugiés. C'est pourquoi, malgré la modification de l'énoncé légal et sa mise en vigueur depuis 7 mois, les chiffres attestent que le taux de reconnaissance de l'asile (permis B) des personnes provenant des pays touchés par cette problématique (Erythrée pour l'essentiel) est resté inchangé (environ 75% de taux de reconnaissance). Cette politique qui consiste à voter des durcissements théoriques impraticables et dont on sait qu'ils n'auront aucun effet sur la pratique, est très problématique pour la démocratie et le droit d'asile. On berce les gens d'illusions tout en les laissant croire que les déserteurs dont on parle n'ont pas droit à une protection.

Dire non à une politique indigne, inefficace et dangereuse

Depuis 30 ans, une majorité politique dirigée par l'UDC s'acharne à concentrer sur l'asile toutes les expérimentations possibles en matière de durcissements. Aujourd'hui, cette politique est devenue une machine à produire de la précarité et de la délinquance, elle maltraite des personnes fragiles et vulnérables, elle ne réduit en rien l'augmentation des demandes d'asile et elle empêche de mettre en place des solutions crédibles pour les défis qui attendent l'asile. Dire non, c'est exiger que des solutions soient rapidement mises en place et, plus

largement, c'est demander une pacification de l'asile. Car les principaux problèmes sont connus: forte augmentation du nombre de demandes et des affaires en suspens, durée de la procédure trop longue, criminalité de 9% des requérants, capacités insuffisantes d'hébergement, aide au retour inefficace, augmentation des bénéficiaires de l'aide d'urgence de longue durée (plus de 15%) et manque d'intégration par le travail. Prendre en charge ces problèmes, c'est défendre des solutions qui passent par une accélération maîtrisée des procédures et des traitements, un renforcement des structures du domaine de l'asile (nouvelle solidarité entre cantons et Confédération et nouvelles capacités d'accueil) et, plus largement, une simplification des statuts et des droits des requérants. Un changement profond est nécessaire. Il devra impérativement passer par une approche solidement marquée par le pragmatisme et la solidarité, seuls à même d'apporter de véritables solutions à ce vaste défi que constitue aujourd'hui le droit d'asile.

cesla.amarelle@pssuisse.ch
conseillère nationale (VD)



Trop de démocratie tue la démocratie

Donner au peuple la compétence d'élire le Conseil fédéral ? L'idée semble conforme aux valeurs de la Suisse, temple de la démocratie directe. Mais en réalité, une telle réforme ne permettrait pas d'améliorer le caractère démocratique de la désignation et du fonctionnement du gouvernement helvétique. En revanche, elle nuirait à d'autres valeurs clés du système politique suisse et aggraverait certains problèmes. Liliane Maury Pasquier

L'élection du Conseil fédéral par le peuple en augmenterait, dit-on, la transparence. Il est vrai que les médias adorent donner à l'élection de l'un-e ou l'autre des sept Sages des allures de conspiration ourdie une nuit de «longs couteaux». Les règles de l'élection du Conseil fédéral sont pourtant bien connues, les discussions qui la précèdent et surtout le vote lui-même n'ayant pas à être publics – pas plus qu'ils ne le seraient d'ailleurs en cas d'élection par le peuple! Dans ce cas, en revanche, les partis nationaux devraient mener campagne pour leur(s) ministre(s) sur le plan national. Qui leur fournirait les ressources nécessaires à un tel battage? En l'état actuel, l'opacité du financement des partis et des campagnes ne permettrait pas de lever le voile sur cette question et ferait obstacle à la libre formation de l'opinion des citoyennes et citoyens ancrée dans notre Constitution. Vous avez dit transparence?

Une élection par le peuple donnerait-elle au Conseil fédéral davantage de légitimité? Même pas. Car plus la campagne est vaste, plus le poids de l'argent et de la notoriété est grand. Dans ce contexte, lequel serait plus légitime: un Conseil fédéral élu par une Assemblée fédérale – elle-même élue par le peuple et donc légitimée à représenter ce dernier – qui s'en laisse peu conter par les médias? Ou un

Conseil fédéral issu d'un scrutin populaire, certes légitime en soi mais qui, «peoplisation» oblige, aboutirait à désigner des personnalités à même de s'acheter une grande visibilité? Ce second scénario relève autant de la logique ploutocratique que de la démocratie.

Un Conseil fédéral élu par le peuple gagnerait-il alors en représentativité? Rien n'est moins sûr... Bien au contraire! Actuellement, des règles formelles et informelles permettent de garantir un certain équilibre, au Conseil fédéral, dans la représentation des régions, des communautés linguistiques, des partis et des sexes. Une élection nationale verrait les Alémaniques élire des personnalités latines, avec le risque que la population romande – notamment – ne se sente pas dûment représentée. D'autant plus que le quota proposé dans l'initiative tient insuffisamment compte des minorités linguistiques et évacue les aspects autres que culturels-régionaux. En outre, d'une élection populaire pourrait surgir un gouvernement dominé par une seule région, une seule langue, un seul sexe et/ou une seule tendance politique. A l'exemple extrême du gouvernement monocolore du canton de Genève (1993–1997). Une expérience malheureuse en raison de la paralysie qu'elle a entraînée.

Permettre au peuple d'élire le Conseil fédéral nuirait en outre à certaines valeurs clés du système politique suisse. Si le gouvernement était d'une couleur unique ou largement dominante, une forme de toute-puissance l'emporterait sur la concordance. Quant à la collégialité, que deviendrait-elle dans un Conseil fédéral formé d'individus en concurrence et soucieux avant tout de défendre leur bilan «perso»? Vacillante ces dernières années, la collégialité du Conseil fédéral l'emporte toutefois sur celle qui prévaut au sein de certains gouvernements cantonaux. Sans compter que l'élection par le peuple peut amener à choisir des personnalités moins consensuelles et moins collégiales... En 2007, le peuple aurait ainsi sans doute réélu Christoph Blocher¹ au Conseil fédéral, avec des conséquences catastrophiques pour notre pays.

Bref, ce qui est possible dans les cantons n'est pas forcément transposable au niveau fédéral. Et s'en remettre toujours au peuple n'est pas la panacée, dans une société suisse dont l'unité dans la diversité exige, pour que la démocratie fonctionne, d'élire un Conseil fédéral capable de gouverner tout en incarnant au mieux les diverses minorités.

¹ C'est d'ailleurs de la frustration de l'UDC après sa non-réélection qu'est née l'initiative populaire pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

liliane.maurypasquier@pssuisse.ch
conseillère aux États (GE)



Election du Conseil fédéral par le peuple : une idée séduisante, mais dangereuse



Le bain rendu facile

avec nos baignoires à porte VitaActiva

- Installations dans toute la Suisse depuis 2001
- Installation rapide, en un jour
- Pas de nouveau carrelage ni de faïence nécessaire
- Grand choix de baignoires, formes, dimensions et couleurs
- Sur tous nos modèles possibilité d'équipements spéciaux tel que bain à bulles

Demandez notre brochure en couleurs gratuite!

24H

**Téléphone gratuit:
0800 99 45 99**



Oui, envoyez-moi votre brochure

Nom/Prénom

Rue/No.

NP/Localité

Téléphone/Fax

CHSOC2013

VitaActiva AG Baarerstr. 78, 6301 Zug
Tel.: 041 727 80 39 • Fax: 041 727 80 91



Fribourg sous le signe de la justice sociale

La prochaine Assemblée des délégué-e-s se tiendra en terres romandes, à Fribourg, le 29 juin prochain. Elle permettra une large discussion sur la notion de justice sociale et l'adoption d'une résolution sur cette question.

Voilà 125 ans que le Parti socialiste s'engage avec force et conviction pour une Suisse plus juste, plus sociale, plus solidaire. 125 ans d'histoire, de luttes, d'avancées majeures pour toute et tous, sans privilèges. Combien de combats remportés apparaissent aujourd'hui comme des évidences, que personne n'oserait remettre en cause: l'AVS, les vacances payées, la protection des travailleurs, le droit de vote des femmes, le congé maternité,... Et pourtant, aujourd'hui, la droite continue de penser que nos solutions et que notre vision plus solidaire de la société restent inapplicables. Toujours le même discours de concurrence, d'économie purement libérale, d'égoïsme masqué sous couvert de liberté individuelle, qui serait la seule idéologie à même de garantir un avenir aux générations futures.

Le 29 juin prochain, l'Assemblée des délégué-e-s qui se déroulera à Fribourg se penchera sur une meilleure répartition des richesses et esquissera les contours d'une société où l'humain et la collectivité dans son entier se situent réellement au centre des préoccupations. La plupart des partis annoncent que l'être humain est central, rares sont ceux qui l'appliquent ensuite dans les faits.

Un programme qui permettra de contrer les projets de la droite visant à une redistribution du bas vers le haut et les chantres de l'économie néolibérale engendrant de véritables désastres écologiques et sociaux à travers le monde.

Le PS Suisse, toujours à l'écoute de sa base, présentera également aux délégué-e-s présent-e-s une série de projets d'initiatives populaires, portant sur des domaines aussi variés qu'importants. Ce débat initial sera ensuite suivi d'une large consultation, afin de déterminer quels sujets seront au final retenus pour le lancement d'initiatives populaires. Les votations fédérales à venir démontrent l'importance de la redistribution des richesses et de la justice sociale. En effet, le peuple devra se prononcer sur des enjeux majeurs, tels que l'initiative 1:12, la suppression de forfaits fiscaux, l'ouverture des magasins 24 heures sur 24,...

Enfin, au-delà de ces discussions et adoptions de positions, les délégué-e-s auront également plaisir d'écouter les allocutions de notre président Christian Levrat et de notre conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, mais également d'Ulrich Thielemann, professeur spécialisé dans le domaine de l'éthique économique.

Collaboration et transparence pour notre place financière

Il y a plusieurs mois, l'investigation « Offshore leaks » a ouvert une brèche dans le secret qui tend à entourer les paradis fiscaux. Elle indique l'ampleur impressionnante de la délinquance fiscale à l'échelle planétaire. Dans notre pays, plus de 300 personnes ainsi qu'une vingtaine de banques semblent y être impliquées. Une première conséquence très médiatisée de ces révélations : après avoir longtemps nié détenir un compte bancaire en Suisse, le ministre du budget français Jérôme Cahuzac, a été contraint de démissionner et a été mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale. Manuel Tornare

Mais ce n'est pas seulement depuis ces événements que la place financière suisse apparaît comme un bastion d'intermédiaires financiers, qui administrent des sociétés offshore dans des paradis fiscaux. En effet, les banques suisses détiennent une part importante du marché de la gestion des capitaux privés offshore – une industrie génératrice de profits considérables.

Au lieu de recourir au secret bancaire, l'« optimisation fiscale » se fonde désormais sur d'autres techniques, bien plus coûteuses et complexes. Instruments classiques d'opacité pour le client qui veut rester discret face au fisc, les montages anglo-saxons de trusts et de sociétés offshore sont bien plus efficaces que la discrétion des banquiers. Le risque d'une découverte de l'arrangement par l'Etat est d'autant plus faible que la structure est coûteuse et qu'un avis de droit rédigé par un avocat en aura légitimé l'usage.

Pourquoi s'offusquer, si tout cela est parfaitement légal? En effet, la légitimité des trusts et des sociétés offshore n'a encore jamais été défiée avec sérieux par les gouvernements de grands pays ou les enceintes comme l'OCDE et le G20. Ce sont aujourd'hui ces procédés de sociétés et de trusts qui constituent la charpente de l'opacité recherchée par les plus grandes fortunes de ce monde. Celles-ci peuvent s'acheter l'apparence de la légalité tout en créant des structures qui défiscalisent les gains, la fortune et la succession. Le Tax Justice Network estime qu'un montant de 15000 milliards de dollars échappe, essentiellement grâce à ces techniques, aujourd'hui aux impôts. Et cette pratique scandaleuse est juridiquement protégée. Il faut donc en finir au plus vite!

Mais l'opération « Offshore leaks », à elle seule, ne résoudra pas le problème. Au lieu de tirer bénéfice de la fraude fiscale, le secteur

financier doit investir dans sa restructuration rapide pour offrir une industrie bancaire de qualité et surtout propre. Il n'existe pas de motif légitime qui justifierait que la place financière suisse continue à se rendre complice (coupable?) de l'évasion des contribuables étrangers.

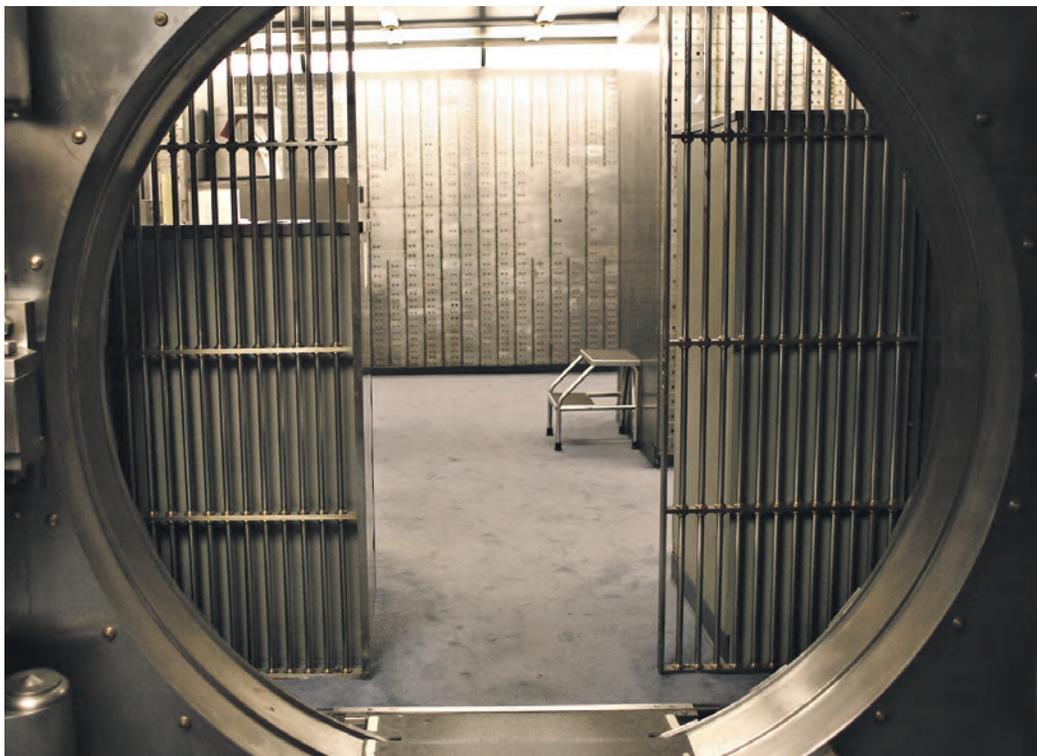
Face aux développements récents, l'Union européenne et l'OCDE augmentent leur pression sur la Suisse, tandis que le Conseil fédéral, tout comme l'Association suisse des banquiers, campent sur une attitude réactive et peu prévoyante. Plutôt que de s'arc-bouter sur une position éthiquement et politiquement détestable, la faisant apparaître à nouveau comme un refuge de tricheurs, la Suisse devrait donner son accord de principe à la transparence requise par l'Union européenne, tout en subordonnant sa mise en œuvre à la garantie que les mêmes règles soient respectées par tous.

Une démarche proactive avec l'Union européenne sur l'échange automatique d'informations mettrait un terme définitif aux différends récurrents relatifs au secret bancaire. Il faut légaliser les actifs non imposés appartenant à la clientèle existante, négocier des délais transitoires, et prévoir l'ouverture réciproque des marchés dans le secteur des services financiers. C'est la seule manière de contraindre la place financière helvétique à fournir des services aussi efficaces qu'intègres à tout le monde plutôt que de persister à miser sur la soustraction fiscale pratiquée par une minorité aisée!

En outre, la Suisse doit passer des conventions d'échange d'informations fiscales avec toutes les places financières offshore, permettant aux autorités d'obtenir sur place des renseignements sur les fonds illicites.

Dorénavant, le paradigme de la collaboration et de la transparence doit remplacer celui de la concurrence, de l'opacité et de la tricherie. La place financière helvétique pourrait alors poursuivre sa route en faisant prévaloir ses compétences concurrentielles, à l'exclusion de tout profit fondé sur la turpitude de certains de ses clients.

Le Groupe socialiste des Chambres fédérales a exigé la tenue d'une session extraordinaire lors de la session d'été du Parlement pour aborder ces questions urgentes.



Offshore leaks : plus de 300 personnes impliquées en Suisse

manuel.tornare@pssuisse.ch
conseiller national (GE)



Non au retour de la charité !

Le chemin fut long et, pour beaucoup, très douloureux ! Depuis plus de dix ans, l'assurance-invalidité subit les assauts du démantèlement social au nom de son assainissement financier. Certes, le problème de l'endettement est réel. Mais, comme dans toute politique sociale, derrière les décisions, il y a des gens, des êtres de chair et de sang, marqués par la souffrance, qui n'ont pas à subir dans leurs conditions de vie l'incurie des autorités politiques. Stéphane Rossini

Or, certaines catégories de citoyens subissent l'exclusion découlant des révisions successives de l'AI. Les 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} (A) révisions ont réduit fortement, voire interdit, l'accès de l'assurance à des dizaines de milliers de personnes et diminué ou supprimé les prestations de dizaines de milliers d'autres. Pas étonnant dès lors de constater que les comptes de l'assurance ont viré « au noir » en 2012. Pourtant, derrière ce résultat comptable sévissent des drames humains, sous-estimés, ignorés.

Sans revenus suffisants ou renvoyés à l'aide sociale (les chiffres sont clairs!), ils sont les victimes directes d'un processus politique niant les droits acquis ou le développement et la prise en charge de certaines maladies, psychiques surtout, niant aussi la responsabilité et le rôle de l'économie, qui exclut et rechigne à participer activement aux processus d'intégration, protégée outrageusement par la majorité bourgeoise du Parlement.

Durant la session d'été des Chambres fédérales, la 6^{ème} révision (B) devrait être portée à terme. Le nouveau système de rentes linéaires, diminuant pour certains de manière substantielle le montant des rentes, sera au cœur

de toutes les attentions. A partir de quel taux une rente complète sera-t-elle octroyée (70 ou 80%)? Les droits acquis des personnes de moins de 55 ans seront-ils préservés? Quel mécanisme de frein à l'endettement sera retenu, au risque de mettre en péril le niveau des rentes? La droite acceptera-t-elle de faire en sorte que les entreprises contribuent à l'assainissement de l'assurance par une augmentation des cotisations salariales dans le mécanisme de frein? Quant à la réduction des rentes pour enfant, si elle n'est a priori plus d'actualité, le projet de révision ayant été scindé, elle pourrait resurgir dans l'appréciation politique générale. Certains bourgeois iraient-ils jusqu'à refuser la révision en raison de ces économies non réalisées? Il faudra attendre le vote final du 21 juin pour y répondre. Le jeu des pronostics est à ce jour impossible.

Politiquement, les révisions de l'AI renvoient à notre capacité de concrétiser la géométrie de la solidarité. Une géométrie qui passe par l'économie et sa capacité à réduire l'exclusion et de participer activement aux processus d'intégration. Force est de constater que dans cette perspective, les entreprises sont les

acteurs privilégiés des dernières révisions. Les partis bourgeois ont en effet toujours refusé de contraindre les (grandes) entreprises à employer des personnes en situation de handicap ou de faible productivité. C'est non seulement une lacune; c'est une erreur.

Surgit alors un effet pervers dramatique: le renforcement de l'assistance publique par l'affaiblissement des assurances sociales. Ce retour de la charité est politiquement inacceptable. C'est pourtant le chemin pris depuis une décennie par les révisions des assurances sociales. Humiliation, stigmatisation, dette morale et financière caractérisent l'aide sociale. Nous ne saurions soutenir ce processus.

La révision 6B de l'AI apparaît donc comme un révélateur de plus dans un processus de reconsidération des droits sociaux. Seul le Peuple peut stopper cette tendance, comme il l'a fait avec l'AVS et la LPP. Jamais les droits sociaux n'ont été mérités et « donnés ». Ils ont toujours été la conséquence de combats engagés, associant politiques et société civile. Ne cédon pas au discours dominant. Il n'y a pas d'« équilibre des sacrifices », mais des agressions inacceptables sur les droits sociaux.

stephane.rossini@pssuisse.ch
conseiller national (VS)



Assurance-Invalidité : des comptes équilibrés, mais à quel prix ?



Waisenhausplatz à Berne

Toutes et tous à Berne le 7 septembre

Cet automne, le PS Suisse fêtera les 125 ans de sa création. Ces 125 ans de luttes, de réalisations, de succès doivent être célébrés comme il se doit, afin de continuer à poser les jalons d'une Suisse pour tous, sans privilèges.

La fête du 7 septembre, sur la Waisenhausplatz et au centre culturel Progr, est avant tout un très bon moyen de dire « merci » à tous nos membres et sympathisant-e-s, qui construisent, jour après jour, la base de notre parti. Sans cet engagement quotidien, notre parti n'existerait tout simplement pas. Mais la fête se veut également un lieu de convivialité, ouvert à l'ensemble de la population. Les préparatifs des festivités vont bon train : un programme varié est en cours de finalisation ; de nombreux concerts, en passant par des lectures, des podiums de discussions, des expositions, une vente aux enchères d'art

(cf. ci-dessous) ou encore une disco. L'organisation des locaux, du ravitaillement ou encore de la sécurité doit naturellement être parfaitement gérée. La fête sera par ailleurs couronnée par un message de solidarité « pour tous, sans privilèges », pour lequel le PS Suisse s'engage sans relâche depuis 125 ans.

A noter que toute personne qui s'inscrirait dès à présent pour cette fête, recevra, en août, un paquet comprenant le cahier de fête, des bons pour se sustenter, un jeu de cartes des familles édité pour ce jubilé, ainsi que le ruban officiel de la fête. Celui-ci, d'une valeur de 25 francs,

peut être commandé pour la somme de 15 francs et sera envoyé au début du mois de juillet.

Par ailleurs, des cartes postales et des t-shirts du jubilé sont également disponibles et peuvent être commandés sur le site Internet de la fête.

Plus d'informations et de détails suivront naturellement, mais n'oubliez pas de réserver dès aujourd'hui la date du 7 septembre et de vous inscrire. Nous nous réjouissons de fêter avec vous ces 125 ans d'histoire...

PS: Plus de 1000 camarades se sont déjà inscrits! Le PS Suisse est impatient de recevoir nombre de romand-e-s à Berne.

EN BREF

Date 7 septembre 2013

Heure dès 13h00 jusqu'au bout de la nuit

Lieu Waisenhausplatz et centre culturel Progr à Berne

Informations complémentaires et inscriptions sur www.125ansps.ch

Personnes de contact

Philipp Ruffiner, chef de projet

Franziska Güder, stagiaire

031 329 69 95, 125ans@pssuisse.ch

VENTE AUX ENCHÈRES D'ART AU PROGR

Pour la fête du jubilé du PS Suisse, le comité d'organisation a eu une idée aussi originale que peu conventionnelle. Le thème des œuvres qui seront proposées à la vente doit entretenir un rapport soit avec les 125 ans du parti, soit avec le message « pour tous, sans privilèges ». Toutes les œuvres proposées seront soumises au marteau du commissaire-priseur. Ainsi, les tableaux, sculptures, gravures ou autres compositions qui pourraient être proposées doivent être annoncées à Alexander Tschäppät, président de la ville de Berne, mais également expert en vente aux

enchères, et à Géraldine Savary, vice-présidente du PS Suisse.

Ainsi, si tu es toi-même artiste ou si tu connais des artistes intéressés par cette vente, n'hésite pas à t'inscrire, jusqu'à la fin du mois de juin au plus tard (ou à transmettre l'information) à l'adresse: 125ans@pssuisse.ch. Les prix de vente seront répartis pour moitié à l'artiste et pour moitié au PS Suisse, avec la garantie que les artistes retenus reçoivent au minimum 200 francs.



Démocratie et justice sociale pour un peuple sans frontières

Le nord de l'Afrique est en profonde mutation. Les mouvements populaires de la région luttent pour une société équitable et égalitaire. Pour l'instaurer, ils comptent notamment sur notre solidarité. A l'occasion de son 30^e anniversaire, le SOLIFONDS s'appuie sur sa longue expérience de la solidarité afin de rendre compte de la situation dans le Maghreb. Urs Sekinger

Pour nonante-six Algériennes et Algériens qui se rendaient au Forum social mondial, organisé du 26 au 30 mars à Tunis, le voyage s'est achevé à l'aube du 25 mars. A la frontière avec la Tunisie, les autorités algériennes leur ont notifié qu'ils n'avaient pas l'autorisation de sortir du pays. Les délégués de la ligue des droits humains, des syndicats autonomes, des comités de chômeurs, de l'organisation des disparus et de l'association des juristes indépendants sont restés bloqués à la frontière, jusqu'à ce qu'on leur permette de sortir du pays... le dernier jour du forum!

Selon Rachid Malaoui, président du syndicat autonome SNAPAP, «le régime voulait éviter que les atteintes aux droits humains en Algérie soient évoquées devant le Forum social mondial». Les protestations sociales et les manifestations quotidiennes (plus de 11 000 en 2012!) semblent causer une grande nervosité au sommet du pouvoir. Le gouvernement s'en est

d'ailleurs déjà pris aux chômeurs des pays du Maghreb en février 2012.

Le matin du 20 février, onze chômeurs venus de Mauritanie, du Maroc et de Tunisie avec l'appui du SOLIFONDS, afin de participer, en Algérie, au forum maghrébin pour la lutte contre le chômage, ont été arrêtés par la police. Celle-ci les a ensuite transférés à l'aéroport où certains ont dû attendre jusqu'à trois jours avant d'être expulsés du pays. Pendant ce temps, les participant-e-s algérien-ne-s au forum ont été arrêtés au siège du syndicat autonome SNAPAP et détenus sur place durant toute la journée.

Par ces mesures répressives, les autorités et les forces de l'ordre algériennes ont empêché la tenue du forum, qui avait pour but de rassembler les divers comités contre le chômage et le travail précaire au sein d'une «union maghrébine». Des rencontres préparatoires organisées en Tunisie et au Maroc avaient

clairement démontré à quel point une action commune est essentielle dans le Maghreb, surtout lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie des gens et de lutter pour les libertés individuelles et collectives. Comme l'écrit le groupe de travail préparatoire: «Nous voulons construire ensemble un système économique solidaire, afin de garantir la redistribution des richesses et d'instaurer la justice sociale pour un peuple sans frontières.»

Rachid Malaoui constate que la population algérienne a été la première du Maghreb à faire la révolution, en 1988, et à obtenir une certaine ouverture politique. Cet élan a hélas été stoppé net par la guerre civile entre les islamistes et le régime. Lorsqu'ils exigent «la démocratie et la dignité», les mouvements démocratiques et populaires de Tunisie, d'Egypte et du Maroc s'opposent aujourd'hui à un régime sécuritaire similaire et au même fondamentalisme religieux. Deux années après les vastes soulèvements populaires en Afrique du Nord, il apparaît que cette lutte sera longue et difficile.

Ayant fait l'expérience des libertés politiques et sachant que leurs gouvernements sont incapables de résoudre les problèmes économiques et sociaux, les mouvements populaires sont convaincus que plus rien ne sera jamais comme avant. Pour mener la lutte, ils ont fait appel à notre solidarité, car ils ont aussi besoin d'un soutien direct et rapide, comme celui que le SOLIFONDS est à même de fournir (lire l'encadré). L'essentiel, c'est de nous opposer ensemble à une politique économique qui place les intérêts du Nord au centre de ses préoccupations, ainsi qu'à une politique migratoire toujours plus répressive. C'est le seul moyen de réaliser les objectifs des soulèvements en Afrique du Nord: démocratie participative, économie solidaire et justice sociale.

SOLIFONDS

30 années de solidarité

Partout dans le monde, syndicats, mouvements de sans-terre, groupements de femmes et d'autochtones, associations de défense des droits humains et organisations populaires luttent pour la justice sociale, une démocratie participative et le respect de leurs lieux de vie. Nous nous devons de les soutenir, car cette lutte pour un monde plus juste est aussi la nôtre!

Fondé en 1983 par l'Union syndicale suisse, le PS Suisse, Solidar Suisse (CŒuvre suisse d'entraide ouvrière) et treize organisations actives dans la politique de développement, le SOLIFONDS (Fonds de solidarité pour les luttes de

libération sociale dans le tiers monde) apporte un soutien rapide et sans excès bureaucratiques. C'est ce qu'il fait dans le Maghreb en soutenant les syndicats autonomes, les groupements de femmes, un réseau pour des alternatives économiques ou les diplômés chômeurs. Ce soutien, nous ne pouvons le fournir que grâce à nos donatrices et à nos donateurs. Nous espérons que leur nombre augmentera sensiblement à l'avenir, car le SOLIFONDS a un urgent besoin de fonds afin de soutenir les luttes de libération sociale, seules à même de changer le monde.

www.solifonds.ch, CP 80-7761-7

Urs Sekinger
coordinateur du SOLIFONDS
mail@solifonds.ch



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Du lundi 3 juin au vendredi 21 juin : Session d'été des Chambres fédérales
- Mercredi 5 juin : Conférence de coordination des PS romands à Lausanne
- Dimanche 9 juin : Votations fédérales
- Vendredi 28 juin : Conférence de coordination suisse à Fribourg
- Samedi 29 juin : Assemblée des délégué-e-s à Fribourg
- Mercredi 14 août : Conférence de coordination des PS romands à Lausanne
- Samedi 7 septembre : Fête du jubilé des 125 ans du PS Suisse à Berne

Femmes Socialistes Suisseswww.ps-femmes.ch

- Samedi 24 août 2013 : Conférence des Femmes socialistes

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 22 juin : Assemblée des délégué-e-s dès 11h00, à Bienne

- Du samedi 3 août au jeudi 8 août : camp d'été de la JS Suisse à Chandolin (VS)
- Samedi 31 août : Assemblée des délégué-e-s, dès 11h00 à Zoug

Genève www.ps-ge.ch

- Vendredi 14 juin : Fête de la section Ville de Genève à 18h00, à l'Association pour le patrimoine industriel, Rue de Vuache 25, Genève
- Mercredi 19 juin : Débat contradictoire sur le revenu inconditionnel de base à 20h00, Rue des Voisins 15 à Genève
- En vue des élections cantonales de cet automne, des actions de proximité dans les quartiers sont menées tous les jeudis de 17h00 à 20h00 et des stands sont tenus les samedis de 11h00 à 15h00

Jura bernois www.psjb.ch

- Jeudi 29 août : Congrès ordinaire à 19h30, à Tavannes

Neuchâtel www.psn.ch

- Mercredi 19 juin : Section Femmes socialistes neuchâteloises à 19h30, à Neuchâtel
- Mercredi 26 juin : Comité cantonal du PS Neuchâtel à 20h00, au secrétariat cantonal
- Samedi 29 juin : Congrès du PS Neuchâtel à 09h30, lieu à définir

Valais romand www.psvr.ch

- Jeudi 13 juin : Rencontre avec la population à 20h00, à Vérossaz
- Mercredi 21 août : Comité du PSVR à 20h00, Maison du peuple à Sion

Vaud www.ps-vd.ch

- Samedi 15 juin : Formation des municipaux socialistes (module sur le droit du travail) à 09h30, Maison du Peuple à Lausanne
- Mardi 25 juin : Congrès extraordinaire à 20h00, Salle Jean Villard-Gilles à Daillens
- Samedi 24 août ou samedi 31 août : Séminaire d'été sur le thème « formation et emploi », horaires et lieu à définir



Benoît Piller

Un nouveau président pour le PS fribourgeois

Lors du congrès du 21 mai à Estavayer-le-Lac, les camarades ont désigné Benoît Piller pour succéder à David Bonny en qualité de nouveau président du PS fribourgeois. Le député et syndic d'Avry sera accompagné des quatre vice-présidents déjà en fonction : Xavier Ganioz (député - Fribourg) et Raoul Girard (député - Bulle), Olivier Flechtner (Singine) et Catherine Hess (Lac). Attaché aux débats internes, Benoît Piller envisage le rôle de président comme un stimulateur d'idées et un catalyseur afin de parvenir à des résultats concrets. Les thèmes d'importance qui devront être débattus dans les prochains mois au sein du PS cantonal sont nombreux : fusions de communes, aménagement du territoire, transports, fiscalité, politique hospitalière... Les enjeux sont de taille et ne manqueront pas de motiver la nouvelle équipe dirigeante du PS fribourgeois...



De gauche à droite : Jean-Nat Karakash, Monika Maire-Hefti et Laurent Kurth

Neuchâtel bascule à gauche

Le second tour des élections au Conseil d'Etat neuchâtelois a débouché sur un résultat historique, le PS neuchâtelois réussissant le grand chelem, en plaçant ses trois candidats au gouvernement (passant de deux à trois sièges). Ainsi, **Laurent Kurth**, seul Conseiller d'Etat sortant réélu, sera rejoint par **Jean-Nat Karakash**, conseiller communal du Val-de-travers, et par la députée des Ponts-de-Martel, **Monika Maire-Hefti**.

Suite à une dernière législature agitée, la majorité absolue du PLR s'effondre, celui perdant deux de ses représentants au gouvernement. La population neuchâteloise a ainsi clairement marqué son souhait de changement, de renouveau, afin de voir son canton se diriger vers un gouvernement travaillant pour tous, sans privilèges.



7/9/2013

**FÊTE DU JUBILÉ
WAISENHAUS
PLATZ | BERNE**